



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/362 ✓
S/21413
30 juillet 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS ET
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-cinquième session
Point 32 de l'ordre du jour provisoire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-cinquième année

Lettre datée du 30 juillet 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir, ci-jointe, pour information, la déclaration de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Cambodge et Président de la Résistance nationale cambodgienne, en date du 19 juin 1990 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) THIOUNN Prasith

* A/45/150 et Corr.1.

ANNEXE

Déclaration du Président du Cambodge et de la Résistance nationale
cambodgienne, en date du 19 juillet 1990

La décision des Etats-Unis d'Amérique et de la Communauté européenne d'abandonner la Résistance nationale cambodgienne (RNC) et d'expulser de l'ONU le Gouvernement national du Cambodge (GNC) est un acte de très grave injustice car il constitue une formidable récompense accordée au régime de Phnom Penh, création et créature d'une puissance étrangère et traître à sa propre patrie, et une formidable récompense accordée à la République socialiste du Viet Nam qui, à l'heure actuelle, maintient encore au Cambodge plus de 40 000 militaires d'élite chargés de se battre férocelement contre le peuple cambodgien patriote et résistant, et colonise et annexe une importante partie du Cambodge avec plus d'un million de colons vietnamiens et une archicriminelle modification des frontières terrestres et maritimes du Cambodge au profit du Viet Nam.

Au nom du peuple cambodgien patriote et résistant, je lance un appel respectueux et fervent à tous les peuples et gouvernements dans le monde qui sont épris de justice, de paix et de liberté pour qu'ils veuillent bien, à l'ONU, empêcher que le Gouvernement national du Cambodge, ex-Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD), soit aussi injustement dépossédé de son siège. Déclarer vacant le siège du Cambodge serait donner très injustement une prime à ceux qui vendent leur pays à une puissance étrangère et servent les seuls intérêts de l'impérialisme, du colonialisme, du néo-colonialisme et de l'expansionnisme étrangers et un prix Nobel à la République socialiste du Viet Nam qui agresse le Cambodge, l'occupe encore à l'heure actuelle et oeuvre pour une vietnamisation et une partition du pays khmer. L'expulsion du Gouvernement national du Cambodge de l'ONU et la reconnaissance de facto du fait accompli vietnamien au Cambodge ne feront que rendre encore plus ferme et plus farouche la détermination de la RNC et celle du peuple khmer patriote de continuer à impulser et intensifier chaque jour davantage leur lutte juste et sacrée pour la libération totale du Cambodge. Le Gouvernement national du Cambodge et la Résistance nationale cambodgienne n'accepteront jamais une pax vietnamica ni une solution soi-disant de paix imposée par des puissances étrangères, qui consacre une partition de fait du Cambodge et empêche ce dernier de recouvrer son indépendance à 100 % et son intégrité territoriale dans ses frontières terrestres et maritimes internationalement reconnues jusqu'à la veille du putsch de la junte du général khmer Lon Nol, en date du 18 mars 1970.
